

NOS FORMATIONS EN ALTERNANCE

L'alternance permet à des étudiants de moins de 30 ans d'acquérir une expérience professionnelle et une formation menant à un diplôme universitaire.





POURQUOI CHOISIR L'ALTERNANCE ?

Entre travail et formation théorique, l'alternance permet de se former et de se professionnaliser tout en travaillant au sein d'une entreprise. Il existe deux types de contrats pour une formation en alternance : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

Choisir l'alternance, c'est décider de conjuguer des phases d'apprentissage théorique à l'université et des phases d'apprentissage pratique en entreprise. La durée de chacune de ces périodes est spécifique en fonction de la formation choisie.

Sur les 32 000 étudiants de l'UPEC, plus de 2 000 choisissent chaque année la voie de l'alternance dans 80 formations différentes ! Séduits par un système leur permettant de construire une première expérience professionnelle, de financer leurs études et de s'insérer plus facilement sur le marché du travail, ils sont chaque année plus nombreux à choisir la voie de l'alternance.

- > 4 bonnes raisons de choisir l'alternance
- > Apprenti-étudiant : des métiers, un statut
- > L'alternance en 14 questions (FAQ)

NOS FORMATIONS EN ALTERNANCE

L'UPEC vous offre un panel de formations en alternance pluridisciplinaires et tournées vers l'emploi :

- > Diplômes universitaire de technologie (DUT)
- > Licences
- > Licences professionnelles
- > Masters

**VERSEZ VOTRE TAXE
D'APPRENTISSAGE
À L'UPEC**

AVANT LE

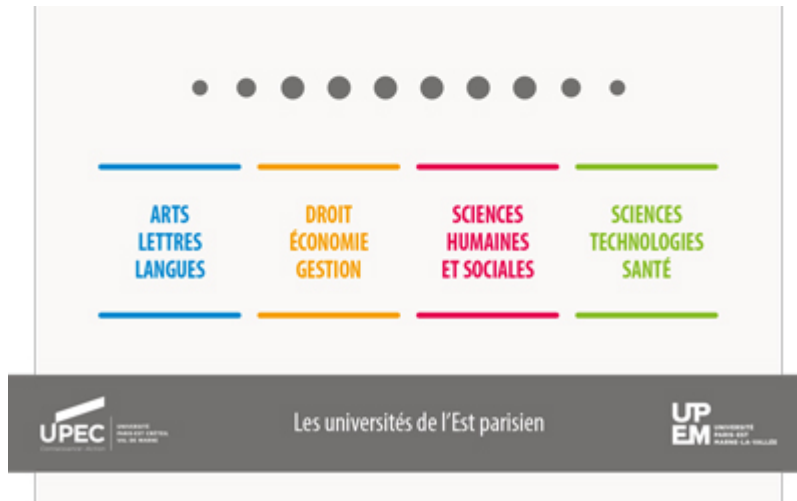
28 Fév

Les universités de l'Est parisien

• • • • • • • • • •

**FORMATIONS EN
ALTERNANCE**

2019-2020



> TÉLÉCHARGER LA BROCHURE

AIDE AU LOGEMENT



Les étudiants en alternance ou en apprentissage peuvent bénéficier de la subvention MOBILI-JEUNE, pour les aider à payer leur loyer.

EN SAVOIR PLUS SUR MOBILI-JEUNE